



Page modifiée:
le jeudi
2002-9-12 16:56

English Contactez-nous Aide Recherche Publiservice
Accueil Intranet Formation GIT / AIC Finances, planif., syst. min. Commerce
Ressources humaines Affaires consulaires Gestion des biens MAECI

Ressources humaines @ MAECI

Le point sur l'étude comparative des conditions d'emploi des agents du service extérieur (étude sur les FS)

2001-03-05 – Comité directeur sur l'étude comparative des conditions d'emploi des agents du service extérieur

[Accueil]

En septembre dernier, les sous-ministres Gaëtan Lavertu et Robert G. Wright ont annoncé le lancement d'une étude comparative des conditions d'emploi des agents du service extérieur. Cette étude est réalisée conjointement par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Association professionnelle des agents du service extérieur, Citoyenneté et Immigration Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Quelle est la structure de gestion?

On a constitué un comité directeur présidé par M^{me} Suzanne Laporte, sous-ministre adjointe, Ressources humaines, Affaires étrangères et Commerce international. Les trois autres intéressés sont représentés par M^{me} Glynnis French, secrétaire adjointe, Planification et analyse stratégique, Direction générale des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; M^{me} Martha Nixon, sous-ministre adjointe, Opérations, Citoyenneté et Immigration Canada; et M. James Gould, président de l'Association professionnelle des agents du service extérieur. On a également formé un groupe de travail comprenant des représentants de chaque intéressé. Auparavant présidé par M. Serge April, le groupe de travail est, depuis le 14 février, sous la conduite de M^{me} Elaine Feldman. Un secrétariat a aussi été établi.

Pourquoi est-il nécessaire de mener une étude comparative?

Il est devenu opportun d'entreprendre cette étude étant donné les observations des agents du service extérieur sur leurs conditions d'emploi et le milieu dans lequel ils travaillent, la Stratégie en matière de ressources humaines du MAECI et le dernier cycle de négociation de la convention collective des FS. Cette étude a pour but de fournir des données et de la documentation actuelles et crédibles, à partir desquelles nous pourrions évaluer les questions relatives aux conditions d'emploi des agents du service extérieur. Cette étude ne vise pas à former la base d'une plate-forme de négociation.

Cette étude a deux objectifs :

- Favoriser une compréhension objective commune de certaines caractéristiques comparatives clés de la nature du travail des agents du service extérieur et du cadre dans lequel ils effectuent leurs activités.
- Fournir des données comparatives sur les groupes d'employés de la fonction publique du Canada dont les tâches professionnelles sont similaires, sur d'autres services extérieurs et sur un certain nombre d'organisations internationales et du secteur privé, qui affectent des employés à l'étranger.

L'étude comportera notamment :